

Informations destinées au patient, après une opération du canal carpien



1. Les soins de la plaie

Après l'opération, votre poignet sera recouvert d'un pansement et sera placé dans une attelle, qui sert à protéger la plaie pendant la première semaine suivant l'opération.

Ce pansement peut être renouvelé le lendemain de l'opération, mais ce n'est pas obligatoire. Si le pansement est sec, propre et confortable, il est préférable de le laisser en place. Toutefois, si votre pansement est sale ou humide, vous pouvez le changer ou demander à votre généraliste de le faire. La plaie peut être désinfectée à l'Iso-Betadine® ou avec de la chlorhexidine ; il n'est pas nécessaire d'appliquer un pansement gras. Vous pouvez appliquer une petite quantité de désinfectant sur une compresse stérile, que vous déposerez sur la plaie. Ensuite, vous recouvrirez le tout d'un sparadrap (p. ex. Mepore ou Opsite, que vous pouvez obtenir sans ordonnance chez votre pharmacien). La première semaine après l'opération, il est indiqué de replacer l'attelle pour protéger la plaie.

Il est préférable que ces soins soient effectués ou coordonnés par votre généraliste. Contactez-le donc après l'opération.

Les fils peuvent être enlevés au bout de 2 semaines (par votre généraliste). Au bout de la première semaine, vous pouvez bouger la main et le poignet librement, toutefois sans effectuer de travaux manuels.

2. Les antidouleurs

En cas de douleur, vous pouvez prendre un antidouleur classique que vous tolérez bien, comme du Dafalgan®, de l'Algotase®, du Perdolan®...

Si vous souffrez de douleurs intolérables, il est préférable de prendre contact le plus rapidement possible avec votre généraliste ou votre orthopédiste, afin d'en rechercher la cause.

3. Vos médicaments

Si vous preniez des anticoagulants, ceux-ci auront été arrêtés une semaine avant l'opération. Le lendemain de l'opération, vous pourrez recommencer à les prendre, mais de préférence en concertation avec votre généraliste, étant donné qu'il faut parfois suivre un schéma précis. Vous pouvez continuer à prendre vos autres médicaments.

Centre hospitalier Jan Yperman
Briekestraat 12 • 8900 Ieper
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net •     

4. Que pouvez-vous faire ?

Dès le lendemain de l'opération, il est recommandé de plier et de tendre suffisamment les doigts, afin d'éviter les raideurs. Après l'ablation du pansement, vous pouvez utiliser la main et le poignet pour effectuer des activités quotidiennes (prendre un verre, effectuer de petits travaux).

Vous devez tenir compte du fait qu'au cours des premières semaines suivant l'opération, vous aurez moins de forces dans les doigts, par exemple pour ouvrir une bouteille ou pour essorer une serpillière. Vous retrouverez vos forces au fil du temps ; le temps nécessaire varie d'une personne à l'autre, et cela peut prendre trois semaines à trois mois.

Les premières semaines après l'opération, vous pouvez présenter une gêne ou une douleur de part et d'autre de la cicatrice. Il s'agit d'une conséquence directe de l'opération, qui disparaît le plus souvent rapidement. Si vous présentez une forte gêne, on pourra vous prescrire des séances de kinésithérapie, mais vous ne pourrez les commencer au plus tôt que deux à trois semaines après l'opération.

5. Les signaux d'alarme

Une douleur intolérable sous le pansement, l'impossibilité de bouger les doigts, une fièvre élevée brutale, une coloration bleue ou blanche des doigts...

Si vous présentez ces symptômes, prenez contact avec votre généraliste ou votre orthopédiste, via le secrétariat ou le service des urgences du Centre Hospitalier Jan Yperman.